

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2025-15

L'an deux mil vingt-cinq

Le dix avril

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, CRESPEL, GISBERT-CUREAU, LEGRAIS-BOUCHER, REYNAUD

Excusées : Mmes LAURENT, PIERRÉ

Secrétaire de séance : M. PETITJEAN

Date de Convocation : 3 avril 2025

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)
2024 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE « LOCAUX
COMMERCIAUX »**

Monsieur le Maire s'étant retiré de la séance conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christèle MAYOUSSIER, Adjointe déléguée aux finances, élue Présidente par l'Assemblée, présente les comptes financiers uniques (CFU) pour l'exercice 2024.

Le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT comme pour le compte administratif et le compte de gestion. Le CFU à soumettre au vote de l'assemblée délibérante est le document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

Madame Christèle MAYOUSSIER soumet à l'assemblée délibérante, les CFU 2024 du budget principal et du budget annexe des locaux commerciaux tels que définis ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 874 305,80	1 186 383,05	3 060 688,85
	Recettes réalisées (1)	B	735 684,54	1 385 405,74	2 121 090,28
	Restes à réaliser	C	245 992,00	0,00	245 992,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 382 383,69	1 830 140,00	3 212 523,69
	Dépenses réalisées (1)	E	596 332,11	1 042 143,20	1 638 475,31
	Restes à réaliser	F	263 938,48	0,00	263 938,48
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	139 352,43	343 262,54	482 614,97
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-491 922,11	643 756,95	151 834,84
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-352 569,68	987 019,49	634 449,81
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-17 946,48	0,00	-17 946,48
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-370 516,16	987 019,49	616 503,33

BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	14 000,00	14 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	14 275,74	14 275,74
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	47 226,64	15 431,70	62 658,34
	Dépenses réalisées (1)	E	47 226,64	8 982,09	56 208,73
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-47 226,64	5 293,65	-41 932,99
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	64 057,49	24 908,23	88 965,72
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	16 830,85	30 201,88	47 032,73
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	16 830,85	30 201,88	47 032,73

**RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL
ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-491 922,11	0,00	139 352,43	0,00	-352 569,68
Fonctionnement	1 023 703,14	379 946,19	343 262,54	0,00	987 019,49
TOTAL I	531 781,03	379 946,19	482 614,97	0,00	634 449,81
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33001-LOCAUX COM SERVAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	64 057,49	0,00	-47 226,64	0,00	16 830,85
Fonctionnement	24 908,23	0,00	5 293,65	0,00	30 201,88
Sous-Total	88 965,72	0,00	-41 932,99	0,00	47 032,73
TOTAL II	88 965,72	0,00	-41 932,99	0,00	47 032,73
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	620 746,75	379 946,19	440 681,98	0,00	681 482,54

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les résultats des comptes financiers uniques (CFU) pour l'exercice 2024 du budget principal et du budget annexe « Locaux Commerciaux », tels que présentés ci-dessus ;
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs des comptes financiers uniques (CFU) du budget principal et du budget annexe « Locaux Commerciaux ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN



